

**Inauguration des travaux d'aménagement et d'assainissement du  
bourg et de la station d'épuration**

**SAINT-RABIER, le samedi 15 février 2014**

**Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne**

Je suis très heureux d'être présent à Saint-Rabier à l'occasion de l'inauguration de ces travaux d'aménagement du bourg.

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir associé à cet évènement qui me permet de découvrir le cadre très agréable de votre commune.

Nous avons vu au cours de la visite des réalisations qui embellissent, sécurisent et rationalisent l'offre de services aux habitants de Saint-Rabier.

Je tiens à vous en féliciter.

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu essentiel pour l'attractivité et la dynamisation de nos communes rurales. C'est le cadre créé qui commande la vie de la commune.

La création d'un parking conséquent à proximité de votre multiple rural était nécessaire pour deux raisons :

- assurer la sécurité des piétons et des automobilistes,
- optimiser l'usage de l'espace pour faciliter l'accès au commerce.

Vous vous aussi attaqué, M. le Maire, à l'un des plus gros chantiers qui soit pour une commune, je parle bien sûr de l'assainissement.

L'ancienne station n'était plus aux normes de la directive eaux résiduaires urbaines.

Alors, dans votre réflexion sur le développement de la commune, vous n'avez pas hésité à engager ces travaux tant vous saviez qu'un assainissement de qualité faisait partie des attentes de vos administrés pour leur confort personnel certes, mais aussi pour la préservation de leur environnement.

Je sais qu'un investissement de ce type nécessite un effort financier conséquent. Mais vous n'étiez pas seul, puisque depuis 2007, un plan de mise en conformité est mis en œuvre en Dordogne avec le concours de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil général.

Aujourd'hui, dans nos 557 communes, près de 300 sont totalement ou partiellement équipées d'un assainissement collectif et une centaine ont en projet de doter leur bourg d'un équipement tel que celui que nous inaugurons à Saint-Rabier.

Le chemin parcouru est important et je mesure les efforts et le sens des responsabilités de nos élus dans un département étendu avec un nombre très important de petites communes.

Mais nous avons des objectifs à tenir, à savoir l'atteinte du bon état écologique de nos masses d'eau d'ici 2015, c'est demain, et la sécurisation qualitative et quantitative de nos ressources en eau potable.

Je suis sûr que nous parviendrons à tenir ces objectifs grâce à des réalisations comme celle de Saint-Rabier.

Je veux conclure en soulignant combien j'apprécie la dynamique territoriale portée par les élus de notre département. La Dordogne le mérite tant.

Cette dynamique, vous savez qu'elle doit s'inscrire de plus en plus dans le cadre intercommunal et vous avez marqué cette ambition avec la création de la nouvelle communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir-Thenon-Hautefort, qui doit renforcer vos atouts respectifs, votre complémentarité, votre interdépendance et votre capacité à travailler en réseau.

Mes dernières paroles seront des paroles de reconnaissance pour Mme Jeannette CAPITAINE et M. Alain LACHAUD qui vont recevoir la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil pour leurs 30 années d'engagement au service des autres dans le cadre de leur mandat électoral.

Vous avez tous deux servi l'Aquitaine, la Dordogne et Saint-Rabier dans l'esprit républicain.

Je souhaite que votre exemple suscite des vocations parmi les jeunes générations, notre démocratie locale en a besoin.